

# Le Covid-19 plombe les effectifs dans les écoles de la Métropole de Rouen

6-7 minutes

---

**La crise.** Quand les enseignants viennent à manquer et que les agents des écoles se déclarent eux aussi victimes du Covid, les services municipaux jonglent avec leurs effectifs. C'est une des batailles menées contre le virus.

« *C'est compliqué* », « *pas facile* », « *avec des matins où on s'arrache les cheveux* », dit même Laurence Renou, adjointe au maire de Sotteville-lès-Rouen, en charge des écoles et de l'application d'un [protocole sanitaire](#) renforcé par l'État qui use les agents en cette période pic de pandémie. Certains parmi eux défilaient hier, avec les enseignants réclamant eux aussi une revalorisation de leurs salaires et dénonçant [les conditions de travail](#). Le métier est difficile.

Laurence Renou parle dans ces moments critiques « d'environ 20 % d'absents » sur les 120 agents des écoles titulaires, contre 10 % en temps normal. Des agents d'entretien, des Atsem, des responsables d'office de la restauration scolaire... Pour pallier les absences, depuis l'automne la Ville a recruté une vingtaine d'agents « ciblés pour leur polyvalence », précise Laurence Renou. Ils sont titulaires du CAP de la petite enfance et acceptent, en fonction des besoins, de passer d'un remplacement d'Atsem à celui d'un agent d'entretien ou de

responsable d'office. Une flexibilité loin d'être acceptée partout.

### **Le rappel « assez fort » des gestes barrière**

À l'absentéisme des agents, cas contact ou cas Covid, s'ajoute celui des enseignants, avec la particularité qu'en maternelle « les remplacements ne sont pas prioritaires ». Alors évidemment, « les classes sont partagées et il a été difficile d'éviter les brassages d'élèves pour qui le port du masque n'est pas obligatoire », rappelle l'élue. Pour éviter ce mélange des classes, « il nous est arrivé, dans l'urgence, de positionner un animateur là où manquait un enseignant », admet Florence Hérouin-Léautey, adjointe au maire de Rouen. « C'était d'ailleurs le cas avant que le préfet ferme l'école Marie-Houdemare où il n'y avait plus un enseignant et encore vingt élèves présents. » Les parents qui le pouvaient ayant gardé leur enfant à la maison\*.

Sotheville parle « d'effectifs à flux tendu » et d'un accueil maintenu grâce à la mobilité des agents. Rouen préfère parler de « solidarité » en expliquant que les agents d'entretien affectés aux gymnases ou aux piscines, actuellement fermés, renforcent les équipes scolaires.

À Canteleu, avec une école primaire fermée et quelques classes aussi, l'entretien a été délégué à une entreprise extérieure. « L'épuisement des Atsem » revient dans la discussion, ainsi que la surcharge de travail qui provoque des tensions. Rouen, pour la seconde fois depuis le début d'épidémie, a fait appel à Interm'Aide Emploi, entreprise d'insertion qui assure l'entretien là où les agents manquent à l'appel. « Nous dédions 20 000 € supplémentaires par mois pour l'ensemble du service, poursuit Florence Hérouin-Léautey en évoquant un pic d'absentéisme qui s'annonce en janvier

comparable à celui connu avant les vacances de Toussaint. »

Avec six agents sur huit déclarés « cas contact » fin décembre à l'école Langevin, Saint-Étienne-du-Rouvray a fait aussi l'expérience du « flux tendu » même si aujourd'hui, « l'absentéisme n'est plus trop d'actualité », commente Jérôme Lalung, directeur général adjoint des services. « Nous avons eu des messages assez forts à destination des agents : nous avons insisté sur le respect des gestes barrière, avec le port du masque, même pendant les temps de pause. » À cette discipline, il ajoute des dispositions simples comme le réapprovisionnement permanent des classes en gel et savon ainsi que 1 500 crochets, installés sur le mobilier des restaurants scolaires, « pour accrocher les masques pendant le repas ».

\* À la rentrée de septembre, la FCPE réclamait qu'en cas de fermetures d'établissements, les enfants soient pris en charge par ces personnels plutôt que par les parents.

« Ils détournent le droit de grève »

Situation particulière dans les écoles de Rouen hier avec officiellement deux écoles fermées, huit écoles privées de cantine, quatorze écoles ne pouvant accueillir les enfants pour un simple pique-nique ou les activités périscolaires. « *Ces chiffres sont trompeurs* », prévient le responsable CGT des agents territoriaux de la Ville, Julien Galant. « *Rouen détourne le droit de grève* », s'indigne-t-il en constatant que dans plusieurs établissements, des moyens ont été trouvés pour pallier les grévistes. Ici, c'est une société de nettoyage qui assure le protocole sanitaire, là c'est un agent non gréviste qui prend la place d'un gréviste.

« **Les agents sont irrités** »

*« J'ai prévenu la Ville qu'ils avaient franchi la ligne rouge. Les agents en sont très irrités. Si le protocole sanitaire n'est pas strictement respecté, les écoles concernées devraient être fermées. Certains établissements sont en grève à 100 %, entre les animateurs, les enseignants, les Atsem [agent territorial spécialisé des écoles maternelles, NDLR]. »*

La société de nettoyage ? Avec le protocole sanitaire demandé à la rentrée, la Ville avait mis en place le recours à une société privée pour ne pas surcharger les Atsem qui déploraient que leur mission soit exclusivement dédiée à la lutte contre le virus au détriment de leurs échanges avec les élèves. *« On applaudit le service public, on lui rend hommage, mais on refuse aux agents des promotions, des montées en grade. Ils n'en peuvent plus. »* *« Si l'épidémie recule, les problèmes, eux, restent : non-remplacements de personnels absents rendant impossible le respect du protocole, injonctions contradictoires permanentes, classes toujours aussi chargées, fatigue encore plus grande qu'à l'habitude... Cette situation est le résultat de la politique d'un ministre hors-sol qui n'a tiré aucune leçon de la première vague de la crise sanitaire et continué ce qu'il avait déjà entamé »*, détaille le SNUipp-FSU pour justifier le mouvement de grève. L'urgence : *« Des moyens pour l'école »*, avec une revalorisation salariale des enseignants et des AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap).

B. M.-C.